



September 30, 2015

Document No. : CMH-2346

WRITING SERVICES / SERVICES DE RÉDACTIONS

ADDENDA NO. 4 / ADDENDUM NO. 4

- Q1. Est-ce que la soumission peut être livrée par messenger ?
- R1. Oui, la soumission peut être livrée par messenger.
- Q1. Can the bid be delivered by courier?
- A1. Yes, the bid can be delivered by courier.
- Q2. À la page 11, Clause 5 - Références, c'est indiqué que les proposants doivent fournir certains éléments sur des projets précédents, y compris "valeur monétaire approximative." Vous voulez la valeur monétaire approximative pour qui?
- R2. La référence doit fournir la valeur financière approximative du projet / contrat.
- Q2. On page 11, Clause 5 - References, it says that proponents must provide a number of pieces of information about previous projects including "approximate financial value." Approximate financial value to whom?
- A2. The reference should provide the approximate financial value of the project/contract.
- Q3. En ce qui concerne les exemples de travail, le document demande un article (histoire de réussite). Pouvez-vous clarifier ce que signifie 'histoire de réussite'.
- R3. Un 'histoire de réussite' est un court article qui présente une histoire positive ou l'histoire d'un projet ou une activité réussie.
- Q3. Regarding writing samples, the solicitation requests an article (success story). Can you please clarify what "success story" means?

- A3. A "success story" is a short article that presents a positive story or a story of a successful project or activity.
- Q4. Est-ce une offre conjointe doit soumettre des exemples de travail, des références et des travaux de rédaction séparés ?
- R4. Non.
- Q4. Does a joint bid have to submit separate samples, references and writing assignments from each writer?
- A4. No.
- Q5. Est-ce qu'une offre conjointe doit inclure une déclaration signée par le sous-traitant autorisant le principal d'inclure le nom du rédacteur conjoint dans l'offre?
- R5. Non; par contre l'un des rédacteurs doit être le contractant principal avec l'autre comme sous-traitant.
- Q5. Must a joint bid include a signed statement from the subcontractor authorizing the principal to include the joint writer's name in the bid?
- A5. No; however one of the writers would have to be the principal, with the other as a subcontractor.
- Q6. Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer si vous souhaitez que les proposant fournissent des curriculum vitae, des échantillons d'écriture et de références pour l'ensemble des 10 ressources demandées (8 anglais, 2 français).
- R6. Non, seulement le proposant doit un curriculum vitae, des échantillons d'écriture et de références.
- Q6. Could you please confirm if you would like suppliers to provide resumes, writing samples and references for all 10 requested resources? (8 English, 2 French).
- A6. No, only the proponent is required to provide resumes, writing samples and references.
- Q7. Est-il possible d'avoir une prolongation de 5 jours sur cette demande pour laisser le temps nécessaire pour compiler toutes les informations demandées pour la présentation correcte de la soumission?
- R7. Non, le musée n'accordera pas de prolongation.
- Q7. Is it possible to receive a 5 day extension on this request to allow appropriate time to compile all of the information requested for proper bid submission?
- A7. No, the Museum will not grant an extension.
- Q8. Pouvons-nous proposer des taux horaires différents pour chaque candidat? Pouvons-nous remplir des formulaires de ventilation des coûts séparées pour chaque candidat?

- R8. Non. Le Musée n'acceptera qu'une soumission de chaque proposant avec un taux horaire pour toutes les ressources.
- Q8. Can we propose different hourly rates for each candidate? Are we permitted to fill out separate contract period and option period financial tables for each candidate?
- A8. No. The Museum will accept one bid from each proponent with one hourly rate for all resources.
- Q9. Veuillez confirmer que l'Annexe 1 - Section 2 se réfère à l'expérience de nos ressources proposées.
- R9. L'Annexe 1 - Section 2 se réfère à l'expérience du proposant en matière de services de rédaction pour les secteurs culturel, patrimonial ou muséal au Canada.
- Q9. Please confirm that Annex 1 - Section 2 refers to the experience of our proposed resources.
- A9. Annex 1 - Section 2 refers to the experience of the proponent in providing writing services to the cultural, heritage or museums sectors in Canada.
- Q10. Veuillez confirmer que l'Annexe 1 - Section 5 se réfère à l'information nécessaire pour les références de nos ressources proposées.
- R10. L'Annexe 1 - Section 5 correspond au projets que le proposant a réalisés dans les 5 dernières années.
- Q10. Please confirm that Annex 1 Section 5 refers to reference information for our proposed resources.
- A10. Annex 1 - Section 5 refers to projects that the proponent has completed in the last 5 years.
- Q11. L'une des exigences de la DOC est la démonstration de formation en journalisme, en communication ou dans un domaine connexe. Que considérez-vous comme preuve suffisante de l'éducation d'un rédacteur ?
- R11. Il suffit de citer le niveau de scolarité dans le curriculum vitae.
- Q11. One of the requirements of the RFSO is evidence of schooling in journalism, communications or a related field. What do you consider as sufficient evidence of a writer's education?
- A11. It is sufficient to state level of schooling in the curriculum vitae.

FIN DE L'ADDENDA NO. 4 / END OF ADDENDUM NO. 4